Cfdt: DOUANE

GAMMA2
UN FIASCO QUI PÉNALISE TOUT LE MONDE !

DEPUIS SON LANCEMENT LE 25 JUIN 2025, GAMMA2 ACCUMULE LES DYSFONCTIONNEMENTS.

Sur le terrain, le constat est unanime : *« Impossible de régulariser, bugs en validation, pas de recouvrement… Rien ne fonctionne, c'est le désordre complet ! »*

Les collègues des services CI et VITI vivent au quotidien les conséquences d'un outil défaillant, qui marque une régression nette par rapport à EMCS GAMMA :

- Disparition des enlèvements à la propriété (on nous promet un rétablissement … en 2026 !),
- Modèles de DAE non repris,
- Favoris absents pour les DSA et MVV,
- Aucune injection dans CANOPEE2 avant fin 2025,
- Ciblage et requêtes de masse fortement limités,
- Fonction recherche dégradée et moins ergonomique,
- Pas de fonction d'apurement du DAE pour les Destinataires Enregistrés à Titre Occasionnel,
- Erreur informatique à la demande de clôture,
- DAE apuré en France mais étant repris en statut « ÉMIS » dans l'État membre d'expédition.

Bref, une véritable usine à gaz !

UN SYSTÈME INSTABLE, SOURCE DE CHAOS ADMINISTRATIF

Les exemples se multiplient :

- Certains DAE disparaissent des recherches GAMMA2 : impossibles à consulter ou à clôturer.
- Émissions de DAE en doublon, nécessitant des annulations manuelles.
- Blocages fréquents de DAE en statut « ÉMIS » ou « EXPORT EN COURS ».
- Explosion du nombre de DAE repris dans les RNA. Les EA, sans caution illimitée, devront désormais gérer au cas par cas leurs garanties auprès des services gestionnaires et des RI. Une mission ingérable dans le format et l'organisation actuels des bureaux CI et VITI et des RI. La DG envisage désormais un apurement de masse… en février 2026 ! Une solution de dernière minute qui ne réglera ni la complexité, ni la surcharge de travail déjà constatée.

GAMMA2,
OCTOBRE 2025

À cela s'ajoutent :

- Des régularisations aléatoires des procédures de secours, parfois plusieurs semaines après émission,
- Des blocages dès que les agréments temporaires expirent,
- Des numéros d'agrément non reconnus par la base GAMMA2, empêchant l'émission de DAE,
- Une multiplication des OLGA, devenus ingérables,
- Des impacts directs sur les DRM : fiabilité compromise, dépôts retardés, dossiers incomplets…

Pour les bureaux gestionnaires comme pour les bureaux de contrôle, la situation est désormais intenable.
La CFDT exige des réponses claires et des actes concrets !

FACE À CE FIASCO, LA CFDT DOUANE EXIGE :

- Un calendrier transparent des corrections à venir, assorti d'une communication régulière à destination des opérateurs et des services,
- Un renforcement immédiat des effectifs dans les bureaux CI et VITI, afin d'absorber l'augmentation massive de la charge de travail,
- Une solution urgente pour l'apurement des DAE export dans DELTA E, sans quoi les bureaux viti et CI risquent l'explosion opérationnelle.

LA CFDT INTERPELLE DIRECTEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

**La CFDT appelle le Directeur Général des Douanes à prendre ses responsabilités :
il est de son devoir de garantir un service public douanier fiable, fonctionnel et au service des agents comme des usagers.
Le statu quo n'est plus possible.**
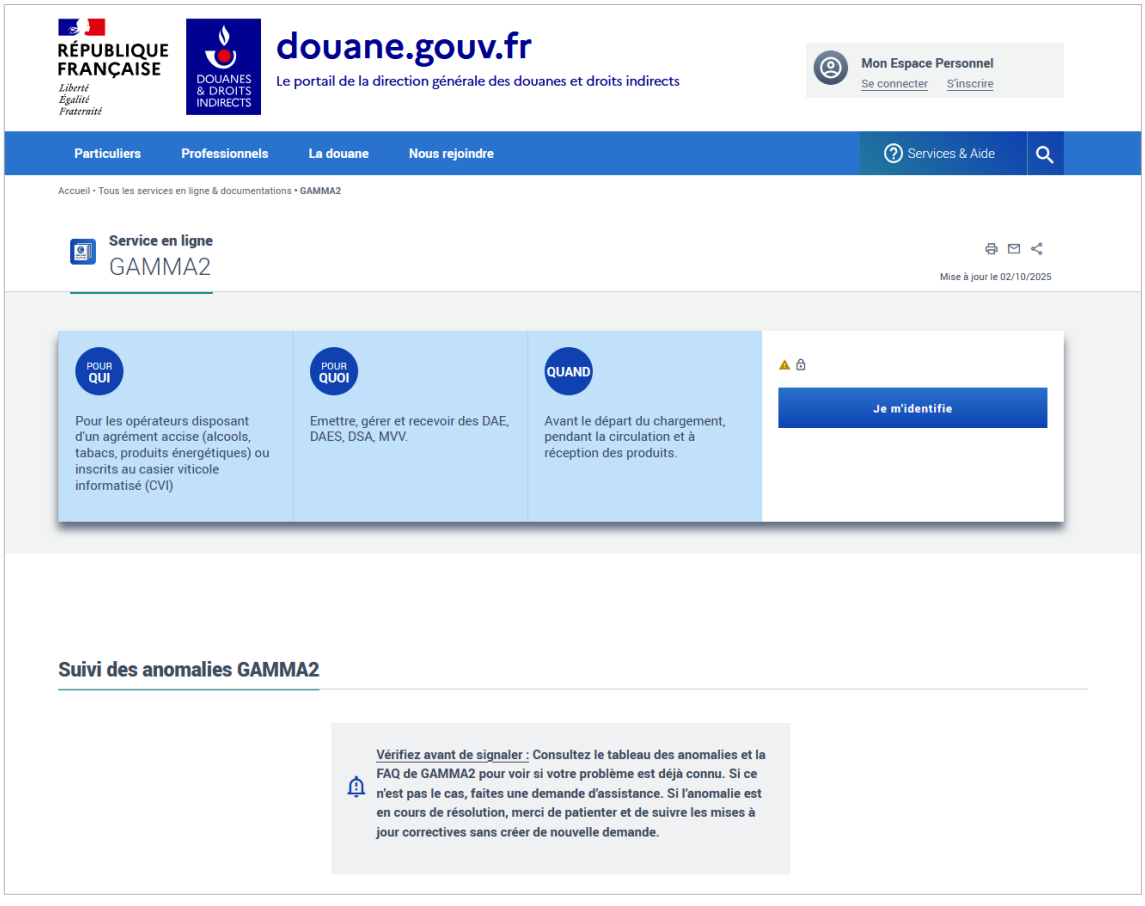
GAMMA2 DOIT ÊTRE CORRIGÉ, STABILISÉ ET RENFORCÉ – IMMÉDIATEMENT.